

## Communiqué de presse

Genève – 23 mars 2023 - pour diffusion immédiate

### **Evolution Suisse exige l'abandon des créances « crédits Covid-19 »**

**Dès avril 2020, la Confédération a cautionné des « prêts Covid-19 » pour les entreprises suisses selon les critères définis dans l'OCaS-COVID-19 du 25 mars 2020, faisant porter à l'économie le coût de la pandémie. Aujourd'hui, des milliers de plaintes pénales contre les entrepreneurs preneurs de crédits ont été déposées au frais de la Confédération. Après le rachat du CS par UBS aux dépens des contribuables suisses, Evolution Suisse exige l'abandon immédiat des créances liées aux crédits Covid-19 et la transparence complète sur les plaintes déposées.**

Au début de la crise Covid-19, la Confédération a mis en place des « Crédits Covid-19 » au travers des banques suisses, cautionnés par la BNS. 4 conditions cumulatives étaient nécessaires pour l'obtention d'un prêt pour les entreprises suisses. La demande de prêt se faisait en 10 minutes en ligne, dans une situation d'urgence dont la durée était difficile à estimer. Au total, plus de 16 milliards de francs ont été accordés aux entreprises en compte courant, dont plus de 6 milliards ont déjà été remboursés.

A posteriori, la situation des entreprises preneuses de crédits s'est avérée plus difficile que prévue, avec un arrêt de l'économie prolongé. La durée initiale maximale de 5 ans des prêts a d'ailleurs été prolongée à 10 ans. De surcroît, un nombre très élevé de plaintes pénales ont été déposées contre les entrepreneurs preneurs de crédits, ajoutant une pression inadmissible sur un large pan de l'économie déjà atteinte par les fermetures imposées liées à la pandémie. Or, en l'espèce, les difficultés des entrepreneurs suisses ont été indépendantes de la gestion de leurs affaires.

À l'inverse, Crédit Suisse se retrouve en situation de rachat uniquement en raison de la mauvaise gouvernance et surveillance de leurs activités principalement internationales. Pourtant, la Confédération et la BNS volent à son secours à hauteur de respectivement 9 et 100 milliards, sans prendre en compte l'impact sur l'emploi que va engendrer la fusion des deux géantes. L'ensemble de ces coûts sera, *in fine*, à la charge des contribuables, entreprises et individus.

Evolution Suisse dénonce le mépris flagrant accordé aux entreprises suisses qui font l'économie du quotidien alors que lorsqu'une banque d'envergure internationale échoue par sa propre faute et en raison de sa mauvaise gestion, principalement hors du pays, la Confédération vole largement à sa rescousse. Il sied de se rappeler en outre qu'UBS et Crédit Suisse ainsi que leurs cadres supérieurs et moyens ont largement profité du support et des largesses de la Confédération et de la BNS, sans lesquels toutes deux auraient déjà fait faillite depuis longtemps.

Evolution Suisse annonce mettre en œuvre tous moyens, tant sur le plan cantonal que fédéral, afin que les « prêts Covid-19 » soient convertis en dons à fonds perdus, ceci par compensation de créance, notamment au regard de l'art. 8 al. 5 let. A de la LCaS-COVID-19. D'autre part, Evolution Suisse exige que toutes les plaintes pénales liées à ces prêts soient immédiatement retirées et qu'une transparence complète soit faite sur ces plaintes.

À toutes fins utiles, Evolution Suisse déclare qu'aucun de ses membres n'a bénéficié d'un Prêt Covid-19.

**Contact presse :** Olivier Pahud [oliver@spacecubes.com](mailto:oliver@spacecubes.com) +4176 230 1000